



**Certificat d'examen de types
n° F-03-K-168 du 30 avril 2003**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/72/C011865-D2

**Humidimètres FOSS types GAC 2100 NB et GAC 2100 AGRI
(classe II)**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 10 février 1993 relatif à la construction et au contrôle des humidimètres pour grains de céréales et graines oléagineuses.

FABRICANT :

DICKEY JOHN – Auburn – Illinois – ETATS UNIS D'AMERIQUE

DEMANDEUR :

FOSS France – 35 rue des Peupliers – BP 315 – 92009 NANTERRE CEDEX

OBJET :

Le présent certificat renouvelle et complète le certificat n° F-02-K-034 du 28 mars 2002 relatif aux humidimètres FOSS types GAC 2100 AGRI et GAC 2100 NB qui lui-même renouvelle la décision n° 99.00731.001.1 du 15 février 1999 relative à l'humidimètre FOSS modèle GAC 2100 NB, la décision n° 99.00.731.006.1 du 5 juillet 1999 relative à l'humidimètre FOSS modèle GAC 2100 AGRI, complétées par la décision n° 00.00.731.005.1 du 6 mars 2000 relative aux humidimètres FOSS modèles GAC 2100 AGRI et GAC 2100 NB.

CARACTERISTIQUES :

Les humidimètres FOSS types GAC 2100 AGRI et GAC 2100 NB faisant l'objet du présent certificat diffèrent des types approuvés par les décisions précitées par les espèces mesurées :

Ses caractéristiques concernant les éléments précités sont les suivantes :

Espèces mesurées	Etendues de mesure
Avoine	8 % à 25 %
Blé dur	8 % à 25 %
Blé noir	8 % à 25 %
Blé tendre	8 % à 25 %
Colza	6 % à 23 %
Escourgeon	8 % à 25 %
Lin fibre	6 % à 23 %
Lin oléagineux	6 % à 18 %
Maïs sauf waxy	8 % à 35 %
Maïs waxy	13 % à 33 %
Orge	8 % à 25 %
Riz	8 % à 25 %
seigle	8 % à 25 %
Soja	7 % à 25 %
Sorgho	8 % à 25 %
Tournesol oléique	6 % à 14 %
Triticale	8 % à 25 %

Les autres caractéristiques sont inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification des humidimètres FOSS concernés par le présent certificat doit porter la marque de certification de type constituée du numéro et de la date figurant dans le titre de celui-ci. Elle est constituée de deux étiquettes autocollantes destructibles par arrachement.

Sur une de ces étiquettes, un emplacement est réservé pour l'apposition de la marque de vérification primitive.

La liste des espèces et des étendues de mesure correspondantes figure sur la deuxième étiquette d'identification. Celle-ci comporte «également la mention suivante : « seuls les produits et les étendues de mesure ci-dessus sont contrôlés par l'Etat ».



DÉPÔT DE MODELES :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/C011865-D2, chez le fabricant et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 28 mars 2013.

ANNEXE :

La liste des coefficients des courbes de calibration.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

Annexe au certificat n° F-03-K-168
Liste des graines et des coefficients associés

GRAINE	PLAGE - Etendue de mesure	K1	K2	K3	K4	K5	K6	K7	K8	K9
AVOINE	8 à 25 %	1062	1705	1120	0980	1584	1550	2508	1149	1074
BLE DUR	8 à 25 %	0195	3383	1296	2683	2365	2068	2508	0310	1094
BLE NOIR	8 à 25 %	0688	1394	1188	0378	2305	1570	2508	1440	1064
BLE TENDRE	8 à 25 %	0385	1705	1209	0862	2342	2068	2508	0282	1074
COLZA	6 à 23 %	1262	1894	1129	2222	2241	1380	2306	0759	1024
ESCOURGEON	8 à 25 %	0190	1902	1195	2120	2035	1550	2508	1029	1094
LIN FIBRE	6 à 23 %	1046	1032	0000	0146	1790	1590	2306	1233	1014
LIN OLEAGINEUX	6 à 18 %	0245	0036	1035	1028	2090	1570	1806	1294	1054
MAIS sauf WAXY	8 à 35 %	0466	0044	1097	0000	2355	2070	3508	0059	1054
MAIS WAXY	13 à 33 %	0201	1423	1140	0624	2355	2070	3313	0056	1054
ORGE	8 à 25 %	0176	3235	1257	2510	2255	1550	2508	0523	1094
RIZ	8 à 25 %	0602	1232	1129	0194	1880	1568	2508	0426	1014
SOJA	7 à 25 %	1410	1999	1128	2414	2335	1390	2507	0168	1064
SORGHO	8 à 25 %	0721	1086	1144	0023	2340	1572	2508	0967	1084
TOURNESOL OLEIQUE	6 à 14 %	1221	1557	1071	0817	1413	1580	1406	0810	1074
TRITICALE	8 à 25 %	0621	1041	1122	0000	2420	2553	2508	1580	1084
SEIGLE	8 à 25 %	0405	1305	1138	0390	2265	2068	2508	0608	1054